



TRAVAUX D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ÉLIGIBLES À L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO
« FORMULAIRE TYPE ENTREPRISES COPROPRIÉTÉS ACTION METROPOLE »
APPLICABLE À COMPTER DU 1er JANVIER 2021

À faire remplir aux professionnels par le demandeur

À remplir par les entreprises réalisant les travaux ou le cas échéant par le syndic de copropriété pour le coût revenant au logement, sur la base des devis validés par le demandeur. **En signant le présent document, l'entreprise certifie sur l'honneur que les équipements, appareils, matériaux visés par la présente attestation respectent les critères d'éligibilité prévus par l'arrêté n° NOR DEVU0903668A, en particulier les critères de performance requis.**

Il est donc indispensable que l'entreprise vérifie si les équipements, appareils, matériaux concernés répondent complètement aux exigences fixées dans l'arrêté précité.

L'entreprise certifie qu'elle dispose du signe de qualité RGE pour les actions de performance énergétique qu'elle réalise. Elle certifie également que le coût total indiqué correspond aux travaux d'amélioration de la performance énergétique et aux éventuels travaux additionnels et nécessaires réalisés le cas échéant par une entreprise tierce.

En cas d'inéligibilité partielle ou totale des travaux déclarés, l'entreprise sera sanctionnée d'une **amende d'un montant égal à 10%** du montant non justifié des travaux.

Copropriété

Adresse de réalisation des travaux :

N° Voie
Code postal Ville

Caractéristiques des travaux

Action de performance énergétique réalisée :

Ne pas remplir : se calcule automatiquement avec les informations renseignées dans les tableaux suivants

Coût total éligible revenant aux logements incluant les éventuels travaux additionnels associés et travaux nécessaires **TTC**

Coût total éligible revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt **TTC**

Sous-action réalisée et le cas échéant, travaux nécessaires :

Identité entreprise

Nom de l'entreprise :

N° SIRET :

Fait à :

le

Signature

Coût éligible

Coût éligible revenant aux logements € TTC

Coût éligible revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt € TTC *

* À remplir par le syndic

Le cas échéant, travaux additionnels de performance énergétique et travaux nécessaires financiers associés à cette action :

Identité entreprise

Nom de l'entreprise :

N° SIRET :

Fait à : le

Signature

Coût éligible

Coût éligible revenant aux logements € TTC

Coût éligible revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt € TTC *

** À remplir par le syndic*

Le cas échéant, travaux additionnels de performance énergétique et travaux nécessaires financiers associés à cette action :

Identité entreprise

Nom de l'entreprise :

N° SIRET :

Fait à : le

Signature

Coût éligible

Coût éligible revenant aux logements € TTC

Coût éligible revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt € TTC *

** À remplir par le syndic*

Le cas échéant, travaux additionnels de performance énergétique et travaux nécessaires financiers associés à cette action :

Identité entreprise

Nom de l'entreprise :

N° SIRET :

Fait à : le

Signature

Coût éligible

Coût éligible revenant aux logements € TTC

Coût éligible revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt € TTC *

** À remplir par le syndic*

Le cas échéant, travaux additionnels de performance énergétique et travaux nécessaires financiers associés à cette action :

Identité entreprise

Nom de l'entreprise :

N° SIRET :

Fait à : le

Signature

Coût éligible

Coût éligible revenant aux logements € TTC

Coût éligible revenant aux seuls logements appartenant à des copropriétaires participant au prêt € TTC *

** À remplir par le syndic*